Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2023/427

19.10.2023

RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

du 10 octobre 2023

au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur de la Banka Slovenije

(BCE/2023/25)

(C/2023/427)

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne, et notamment leur article 27.1,

considérant ce qui suit:

(1) Les comptes de la Banque centrale européenne (BCE) et des banques centrales nationales des États membres dont la monnaie est l'euro sont vérifiés par des commissaires aux comptes extérieurs indépendants désignés sur recommandation du conseil des gouverneurs de la BCE et agréés par le Conseil de l'Union européenne.

(2) Le mandat du commissaire aux comptes extérieur actuel de la Banka Slovenije, PricewaterhouseCoopers, podjetje za revizijo in druge finančno računovodske storitve, d. o. o., arrivera à expiration après la vérification des comptes de l'exercice 2023. Il est donc nécessaire de désigner un commissaire aux comptes extérieur à compter de l'exercice 2024.

(3) La Banka Slovenije a sélectionné Mazars, družba za revizijo, d.o.o. en tant que commissaire aux comptes extérieur pour les exercices 2024 à 2026,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE RECOMMANDATION:

Il est recommandé de désigner Mazars, družba za revizijo, d.o.o. en tant que commissaire aux comptes extérieur de la Banka Slovenije pour les exercices 2024 à 2026.

Fait à Francfort-sur-le-Main, le 10 octobre 2023.

La présidente de la BCE
Christine LAGARDE